

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	64 (1935)
Heft:	9
Rubrik:	Société des institutrices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes de la Société d'éducation au 31 décembre 1934

Espèces en caisse.	Fr.	280	—
A la Banque d'Etat, carnet N° 13244.	»	326	25
Fortune nette	Fr.	606	25

Rapport des vérificateurs

Les soussignés ont, ce jour, vérifié les comptes du *Bulletin* et de la *Société d'éducation* pour l'exercice 1934. Ils les ont trouvés exacts et conformes aux pièces justificatives et prient l'assemblée générale d'en donner décharge au Comité.

Fribourg, le 22 mai 1935.

Signé : F. JAQUET.

A. BRULHART.

4^{me} arrondissement scolaire

M^{mes} les institutrices et MM. les instituteurs qui désirent participer à la réunion cantonale de Morat, le 17 juin, sont priés de s'annoncer auprès du soussigné avant le 4 juin.

M. BERSET, inspecteur.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Nous avons le chagrin de faire part au corps enseignant du décès de notre chère collègue, M^{lle} Marie Borcard, institutrice retraitée, décédée à la clinique Ste-Anne à Fribourg, vendredi 10 mai.

M^{lle} Borcard a été, durant 20 ans, un membre fidèle et dévoué de notre Société. — Nos associées ne l'oublieront pas dans leurs prières, et chacune de nous s'empressera — selon l'art. 8 de nos statuts — de faire célébrer une Messe pour le repos de l'âme de notre chère et regrettée compagne.

Le Comité.

Retraite pour les institutrices

Nous nous empressons d'informer nos chères collègues que notre Retraite annuelle aura lieu à Montbarry, du 26 au 30 août prochain.

Elle sera prêchée par le R. P. Roche, S. J.

Retenez bien cette date, chères amies. Réservez toute votre liberté pour ces trois jours de récollection spirituelle. Usez de votre influence pour nous amener vos compagnes hésitantes, car nous vous attendons, bien nombreuses, à Montbarry. — Vous en repartirez tout heureuses, et pleines de courage pour reprendre votre tâche.

Le Comité.